Édition spéciale • janvier 2020

Anduze
Porte des Cévennes

Le Petit Pélico

"Pélico" est le nom, venant de pélican, du canon chargé de défendre la ville d'Anduze juste avant l'Édit de Grâce de 1629.
Le pélican est un oiseau sacré depuis l'Antiquité, réputé pour son sens de la collectivité et de la solidarité.

Inondation • Retour sur l'évènement du 19 septembre 2020

19 septembre 2020 • Chronologie de l'évènement

D'après les prévisions de Météo France, dès 16h la veille, Vigicrues[1] place le Gardon d'Anduze en vigilance hydrologique orange. Dans la nuit du 19 septembre, un flux humide venant de la méditerranée génère des remontées pluvio-orageuses en particulier sur les premiers contreforts des Cévennes. Depuis 4h du matin une cellule orageuse centrée sur le Mont Aigoual s'active et à 6h la vigilance orange "pluie-inondation" est annoncée sur les départements du Gard, de la Lozère et de l'Hérault.

La cellule de commandement du PCS[2] d'Anduze, dirigée par Mme la maire, est informée à 6h15 de la vigilance par Predict[3]. Un message d'alerte avec consignes est envoyé aux concitoyens inscrits sur la "liste d'alerte "[4] dans la matinée.

Stéphanie Lebreton

À 8h30 le Gardon de Saint-Jean passe en crue au niveau de Saumane. Le débit du Gardon est alors de 1m^3 par seconde, il atteindra 400m^3 par seconde à 10h.

Au vu des informations transmises, à 9h, le commandement du PCS prend la décision de fermer le pont submersible et les routes aux abords du Gardon, les campings d'Anduze - particulièrement exposés - sont avertis afin d'évacuer les campeurs et le parking du Gardon est évacué. L'alerte est relayée dans les rues d'Anduze par la gendarmerie avec un porte-voix.
Tout s'organise sur le terrain grâce à la police municipale, aux agents des services municipaux et aux Anduziens qui, ayant la culture du risque, réagissent rapidement (évacuation des voitures en stationnement dans les zones menacées, mise en sécurité des garages et caves...).
Le PCS est entièrement actif dans les locaux de la mairie à 10h : cellules de reconnaissance, logistique, transmissions et hébergement.

Le sous-préfet d'Alès, M. Jean Rampon, arrive à Anduze à 11h30 pour la mise en place du Poste de Commandement de crise.

En un peu moins de sept heures, entre 6h et 13h, les cumuls pluviométriques atteignent des records : 550 mm en Vallée Borgne, 450 mm à Saumane, 250 mm à Saint-Martial, 150 mm à Soudorgues et Montdardier.
Cette pluviométrie excessive engendre une onde de crue. Les eaux basses et calmes de la sortie de l'été sont brutalement submergées par une vague d'eau chargée de boue et de débris flottants.
Des crues violentes et rapides frappent le fleuve Hérault, les Gardons et leurs affluents, entraînant des inondations majeures, particulièrement dans les de Saint-André-de-Majencoules et Valleraugue, arrachant les berges en de nombreux endroits et emportant des arbres.

À 13h30 le PC de crise est transféré au collège Florian, à l'abri car en hauteur, qui devient le centre opérationnel de gestion de la crise : camps de base des pompiers et gendarmes, réunions en audioconférence (avec le préfet, MétéoFrance, l'EPTB Gardons[5] ,SDIS[6] , etc...), point d'accueil des sinistrés, hébergement d'urgence (mis en place avec l'aide de la "Croix Rouge" afin de pouvoir accueillir d'éventuels réfugiés).

À 14h les départements du Gard, de la Lozère et de l'Hérault passent en vigilance rouge "pluie-inondation".

Un nouveau message est envoyé aux habitants d'Anduze.

•••

À 16h Vigicrue étend au fleuve Hérault la vigilance hydrologique orange, la Cèze amont et le Gardon d'Alès. Le Gardon d'Anduze passe en vigilance hydrologique rouge.

Durant l'après-midi la ligne pluvio-orageuse se déplace vers le Sud-Est.
À 16h également, les Alpes-Maritimes, le Var et les Bouches-du-Rhône sont placés en vigilance orange pour les orages.

Sur les Cévennes gardoises, les orages perdent en intensité et se dissipent en fin d'après-midi.

En soirée de nouvelles pluies orageuses se déplacent lentement du littoral Héraultais vers le nord de Montpellier provocant des phénomènes de ruissellement et d'inondations de points bas (secteur de Saint-Mathieu-de-Téviers).

Dans la nuit du 20 septembre les vigilances sont progressivement réduites : levée de la vigilance rouge à 1h puis des vigilances orange à 6h du matin.
Les précipitations se décalent dans la direction Est/Nord-Est et se poursuivent sur la région PACA dans la matinée.

Stéphanie Lebreton

Le 20 septembre

Le dimanche matin, la ville est en effervescence : dans les rues basses du centre et jusque dans le quartier des "Jardins de la Filature", les particuliers, restaurateurs, commerçants et associations touchés par l'inondation nettoient les bâtiments et les rues, avec l'aide des employés municipaux, des pompiers, de la sécurité civile, de nombreux volontaires et les élus, tous présents.

La solidarité est manifeste : les communes voisines et leur personnel sont sur place avec leurs engins de chantier, ainsi que les services de l'Agglo et de nombreux artisans et commerçants locaux. Le bénévolat s'organise : la mairie enregistre les volontaires et les missionne selon les besoins.

Les pompiers resteront sur place jusqu'au mercredi soir en vigilance, tout en aidant les sinistrés et au nettoyage de la ville.

Anduze a reçu nombre de messages de soutien du Vigan à Bagnols-sur-Cèze en passant par la Grand-Combe et bien d'autres communes du Gard...

En fin d'après-midi, Geneviève Blanc a accueilli la ministre de la transition écologique, Barbara Pompili, et le ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin, arrivés en hélicoptère au stade après avoir survolé les zones touchées par l'épisode. Le ministre de l'intérieur a affirmé le soutien de l'état notamment pour la reconnaissance de catastrophe naturelle et le recours au fond de solidarité aux collectivités territoriales victimes de catastrophes naturelles pour les infrastructures, le cas échéant.
L'arrêté de catastrophe naturelle sera publié au Journal Officiel le 24 septembre 2020 pour les dommages causés par les inondations et coulées de boue du 19 au 20 septembre 2020.

Stéphanie Lebreton

Notes

(1) **Vigicrue** : carte de vigilance des crues, à consulter sur vigicrues.gouv.fr.

(2) **PCS** : **Plan Communal de Sauvegarde**
Outil à l'échelle communale créé dans le cadre de la loi de modernisation de la sécurité civile de 2004 afin de donner les moyens au maire de tenir son rôle de partenaire majeur de la gestion d'évènements de sécurité civile.
Le PCS est mis en place sous la responsabilité du maire, afin de planifier et coordonner les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises et artisans partenaires) en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il est élaboré après recensement des risques, vulnérabilités et moyens disponibles (communaux ou privés) sur la commune.

(3) **Predict Services** : entreprise héraultaise spécialisée dans la gestion du risque météorologique depuis douze ans. Elle assure une mission d'information des collectivités afin d'accompagner les PCS, les équipes de sécurité civile et les compagnies d'assurance partenaires et de faciliter les prises de décision en cas d'évènements de sécurité civile.

(4) **Liste d'alerte** : l'inscription se fait sur demande à l'accueil de la mairie; ses membres sont avertis par message téléphonique des alertes et problèmes techniques survenant sur la commune.

(5) **EPTB** (Établissement Public Territorial de Bassin Gardons) : syndicat de rivière en charge des questions de l'eau à l'échelle du bassin versant des Gardons (qui s'étend des Cévennes jusqu'à la confluence avec le Rhône dans le Gard, en traversant la Gardonnenque et les gorges du Gardon).

(6) **SDIS** : Service Départemental d'Incendie et de Secours

(7) **PPRI** : Plan de Prévention du Risque Inondation

Le Petit Pélico
Numéro 2 - janvier 2021
Mairie d'Anduze 30140 Anduze 04 66 61 80 08

Directeur de publication Geneviève Blanc
Auteurs Geneviève Blanc, Henri Lacroix, Stéphanie Lebreton
Maquette Stéphanie Lebreton
Impression SOCOM 30340 Méjannes-les-Alès sur papier recyclé
Tirage 2500 exemplaires

Prévention et gestion • Mesures à mettre en place

- Commande de bartadeaux pour la porte de la mairie et de l'office du tourisme - **en cours**.
- Sonorisation de la ville sur des points stratégiques en complément d'un porte-voix.
- Acheter des moyens de communications autonomes comme des talkie-walkies.
- Refaire des stocks de balais, raclettes, serpillières, pompes vide-cave, stock d'eau - **fait**.
- Créer un réseau de référents par quartier (correspondants PPRI[7]) pour relayer les messages d'alerte dans leur quartier et les besoins des sinistrés (secours, nettoyage...) - **fait**.
- Faire imprimer et donner à chaque foyer une plaquette PPRI "Que faire en cas d'inondation" : bons réflexes et attitudes, numéros à appeler, médias à consulter pour se tenir au courant de l'évolution de la situation (radio, site internet, réseaux sociaux), matériel à prévoir (kit de sécurité : radio, lampes de poche, piles, briquet, trousse de premier secours etc...), où se réfugier - **fait et jointe à ce bulletin**.
- Intégrer au PCS l'équipe de gestion dédiée pour les jours suivant l'évènement, pendant lesquels il y a beaucoup à faire : pour la récolte de vêtements (lieu de stockage), l'aide à la mobilité des habitants (pour aller aux courses, chez un médecin... par exemple mise en place de navettes), le recueil d'informations pour les besoins des sinistrés (rondes), les travaux de nettoyage et débarrassage.

Si ce n'est déjà fait, **vous avez la possibilité de vous inscrire sur la "liste d'alerte"** auprès de l'accueil de la mairie si vous souhaitez recevoir des messages téléphoniques en cas d'alertes (météo et crue en particulier) ou de problèmes techniques survenant sur la commune (coupure d'eau ou d'électricité, perturbation majeure du réseau routier...).

Henri Lacroix

Action solidaire

Des jeunes de Nîmes et Alès pour aider à nettoyer dans les campings en bordure du Gardon

Quand il fait beau et chaud, le Gardon c'est la baignade. Certains sites sont très prisés, par les touristes et les campeurs, comme par les jeunes gardois. Ils sont parfois le lieu de rencontres plus ou moins conviviales, voire d'incivilités et de négligences envers l'environnement.
Afin d'améliorer la situation et prévenir les tensions, une action de médiation et de sensibilisation est en cours d'élaboration à l'échelle intercommunale.

C'est dans ce cadre et suite aux intempéries de septembre que se sont organisés les premiers pas de la médiation sur une base constructive : l'aide aux sinistrés.
Ainsi, du 12 au 21 octobre, des jeunes d'Alès et de Nîmes sont venus à Anduze grâce à l'ITEP "Villa Blanche Peyron" de Nîmes (Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique), aux associations "Humanimes" et "Nomades Aventures" (Nîmes), "Les Invisibles" (Anduze et Alès). Ils ont donné de leur temps et leur énergie pour aider à remettre en état les campings "Le Castel Rose" et "Le Bel Été" (notamment en nettoyant leur city-park des dépôts de l'inondation) et pour débarrasser des embâcles les haies des jardins communaux et des campings.
Une aide inattendue et particulièrement appréciée pour des travaux pénibles qui ne peuvent être réalisés qu'à la main.
Un repas offert par la municipalité aux jeunes bénévoles a clôturé cette action.

Entretien des rivières • Rappel de la législation

Les propriétaires riverains doivent entretenir la ripisylve et sont habilités à sortir les embâcles

Si elles ne sont pas entretenues, les formations végétales riveraines finissent par refermer le lit du cours d'eau, ce qui augmente localement le risque d'inondation et d'érosion des berges. Il en va de même pour les embâcles de grande taille qui empêchent l'écoulement normal de l'eau. Le curage et le recalibrage sont interdits car ils ont un effet néfaste sur les écosystèmes mais il est possible de couper des arbres morts ou sur pied sur les berges d'un cours d'eau. **Les propriétaires riverains sont responsables de l'entretien des rivières mais ils doivent le faire de manière raisonnée, dans le respect de la dynamique naturelle de la végétation et de la réglementation**, sans utiliser d'engins destructeurs. Ils sont invités à solliciter les conseils des techniciens de l'EPTB Gardons qui viendront à leur rencontre pour leur expliquer ce qu'il est possible des faire ou non, quelles espèces doivent être protégées.

Principaux intérêts de l'entretien régulier d'un cours d'eau et donc de la végétation aux abords : garantir la **libre circulation de l'eau** (retrait de la végétation présente dans le lit mineur), **limiter la formation d'embâcles** (élimination des arbres sénescents, malades ou penchés), maintenir la **stabilité des berges** (grâce à une végétation saine et adaptée), maintenir la **mobilité des atterrissements** (bancs de graviers formés par le cours d'eau) en gérant la végétation implantée.

Rappel de la législation par l'EPTB Gardons : www.les-gardons.fr

Article L. 215-14 du code l'environnement : "L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux [...] notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives."

Article L.215-2 du code de l'environnement : "Cet entretien est un devoir du propriétaire riverain du cours d'eau (propriétaire jusqu'à la moitié du lit mineur)".

Les travaux d'entretien régulier doivent être légers (abattages ponctuels, débroussaillages localisés...). S'ils nécessitent une intervention plus importante sur le cours d'eau, ils sont encadrés par une procédure de déclaration ou d'autorisation au titre de la loi sur l'eau. Les différentes interventions IOTA (Installation, Ouvrage, Travaux, Activité) sont recensés dans l'article R214-1, la nomenclature « loi sur l'eau ».

Journal d'un élu au cœur de la crise

Cela commence par un coup de fil de Predict à 6h du matin qui nous demande d'être vigilants. Il n'y a pas grand chose d'autre à faire qu'envisager de décommander les activités de la journée et recharger les batteries de l'ordinateur et du téléphone. On pourrait continuer à vivre normalement mais on ne peut s'empêcher d'aller sur les sites de Vigicrue et Météo France pour voir comment ça évolue.
Puis vient le deuxième coup de fil vers 8h. Il n'y a pas d'urgence mais il faut se préparer à y aller : je prends des bottes, un ciré et mon sac, déjà prêt, dans lequel j'ajoute un paquet de casse-croûtes au chocolat (je fais de l'hypoglycémie).

On se retrouve à la mairie, certains sont déjà arrivés, d'autres sont sur le chemin : il n'y a toujours pas d'urgence car, en ce samedi 19 septembre 2020, les prévisions météo sont stables.
À 9h il ne pleut presque pas, le danger vient de ce qui est tombé et tombe encore en amont, et qui va nous inonder : on sait que cela arrivera sur Anduze en début d'après-midi.

Commence alors une "drôle" d'inondation : au début tout est calme. On sait que ça va cogner, on ne sait pas si cela va être dur ou très dur. Le plus difficile c'est de convaincre les gens de prendre des précautions dès maintenant, quand on y sera ce sera trop tard. Il ne se voit pas encore mais le danger est déjà là.
À 9h on sait qu'il faut arrêter le "Rallye des Camisards" et déprogrammer la "Fête de la Nature". Les employés municipaux mettent en place des barrières pour fermer les routes d'accès à la ville. Nous prévenons d'abord les campings, puis les habitants les plus exposés par un message téléphonique. Les parkings en bordure du Gardon commencent à être évacués. La police municipale ne chôme pas...

Dans les locaux de la mairie, PC de crise, chacun sait ce qu'il a à faire, prévient qu'il le fait ou va le faire. On devrait rester dans les bureaux, mais on ne peut pas s'empêcher d'aller voir où en est l'eau dans les rues. C'est encore calme.
Il n'est pas si facile de vider le parking du Gardon. Suite au message téléphonique général, l'évacuation s'accélère mais il reste cette voiture blanche... Pas moyen de savoir à qui elle appartient.
De retour au PC, les téléphones s'agitent et les informations venant de St-Jean-du-Gard nous disent que c'est chaud, très chaud.

Les autorités arrivent : le sous-préfet, les gendarmes, les pompiers. On se reconnaît ou on se présente, on échange les numéros de téléphone, le PCS est sur la table, la carte est scotchée au mur. Nous sommes interrogés sur nos priorités. Sylvie prend des notes.

Stéphanie Lebreton

On a maintenant une idée plus précise de ce qui nous attend : 6 ou 7 mètres... En début d'après-midi les alertes crue et inondation tournent au rouge vif. Et ce ne sont plus seulement des prévisions, ça se passe déjà à St-Jean. La voiture blanche est-elle toujours là ?
Les campings ont évacué les derniers campeurs, les habitants les plus exposés ont quitté leur maison, deux hélicoptères tournent dans le secteur.

À 13h30 la décision des autorités préfectorales tombe : le PC est déplacé au collège. Lors de l'inondation du 12 juin on était resté dans la mairie, on avait juste fait une simulation du transfert, tranquillement après la crise. Mais cette fois on transporte tout et tout le monde.

On est samedi le collège est vide. Je suis le seul à connaître les lieux : les clefs, les salles, les ressources. Contacter la direction du Collège, communiquer les codes d'accès internet, effectuer le transfert téléphonique de l'accueil de la mairie, démarrer le groupe électrogène, contacter la Croix Rouge, prévoir l'hébergement des sinistrés et des secours, installer le PC...
La principale du collège nous a rejoints. Les bureaux administratifs sont trop exigus, nous investirons le CDI et la salle d'étude. Les premiers sinistrés arrivent. La Croix Rouge est en place et les accueille. Le personnel administratif de la mairie, au complet, prend place dans les bureaux de la "vie scolaire" et assure l'accueil téléphonique.
Le PC est presque installé, il manque des tableaux, des panneaux d'affichage, des rallonges électriques... Les demandes s'enchainent : installer les naufragés, recevoir des journalistes, prévoir des lieux de repos, brancher le PC des pompiers, ça disjoncte ! Les prises de la cantine tiennent mais c'est la dernière rallonge.

Heureusement les naufragés ne sont pas trop nombreux. Pour la plupart des automobilistes bloqués sur la route et trois SDF d'Anduze, un peu agités, il faut les calmer et les installer tout près du poste de commandement pour les gérer. Il faut aussi installer le petit gymnase en dortoir pour les pompiers avec les lits picots de la Croix Rouge qui viennent d'arriver.

Stéphanie Lebreton

La soirée s'avance, les prévisions météo sont alarmistes, des pluies très importantes sont prévues pour la nuit. On parle de 2002, les chiffres me donnent mal à la tête : 10m ça veut dire 1,50m d'eau dans le gymnase et de l'eau jusqu'à "La Maison de la Presse"...

Les secours arrivent en nombre, il faut les installer. Je n'ai pas encore mangé, les casse-croûtes au chocolat m'aident à tenir. Une dernière visioconférence commence à minuit. Les pizzas sont froides mais elles me paraissent super bonnes.

La pluie redouble mais tout le monde est calme. La fatigue a eu raison des SDF qui dorment à poings fermés juste à côté de ceux qui s'affairent au PC de crise. La vision serait cocasse sans le tintamarre de cette pluie sur la terrasse au dessus de nos têtes. On ne dormira pas cette nuit, on va se relayer avec Annick. J'ai choisi un siège de bureau un peu confortable, il ne s'allonge pas ... Pourtant c'est un siège de bureau !!!
Enfin le silence, 2 heures du matin, je pense au petit déjeuner : entre ceux qui ont bossé toute la nuit et ceux qui doivent arriver des Bouches-du-Rhône ce sont 200, peut être 300 pompiers qui vont passer.

Au petit matin il ne pleut plus, les prévisions les plus alarmistes ne se sont pas réalisées, soulagement.

La première boulangerie ouvre à 6 heures, j'y suis : je prends 40 baguettes, le boulanger me dit qu'il pourra en livrer 40 de plus dans deux heures, c'est parfait. Il s'inquiète de sa tournée, il craint d'être bloqué. Je le rassure en lui indiquant par où passer.

Le réfectoire du collège est déjà prêt pour un long petit-déjeuner : de 7 h à 10 h c'est non stop. Le boulanger a apporté des viennoiseries en plus gratuitement, ça tombe bien j'en ai marre des casse-croûtes au chocolat.

Le moral est bon, les premiers bénévoles arrivent, il faut les renvoyer vers la mairie, Jacques va les diriger vers les premiers travaux de nettoyage.

C'est Véronique, avec l'aide de Valérie, qui s'occupera des repas pour tous ceux qui participent à cette gestion de crise : les pompiers, les élus, le personnel de la mairie, les bénévoles. Elle annonce le menu de ce midi, ce sera ravioli pour tout le monde. Elle prend les choses en main : gamelles, trépied à gaz, on l'aide à s'installer dans la cour à l'entrée du réfectoire.

Puis je remets mes bottes et mon ciré, je vais enfin pouvoir redescendre en ville, je dois maintenant trouver une raclette ou une pelle...

Henri Lacroix